

nous semble que le surintendant du chemin de fer intercolloial entre Lévis et Ste-Flavie, M. A.-R. Macdonald, devrait avoir ses coudées franches sur cette partie du chemin de fer, et être en état de régler comme il l'entend les changements à être faits sans préjudicier aux stations dont il est à même de connaître les véritables besoins. Nous connaissons assez le caractère intègre de ce monsieur, pour reconnaître qu'il estime comme le plus grand de ses devoirs de servir les intérêts du public voyageur depuis Lévis jusqu'à Ste-Flavie. Tous ceux qui ont été en communication d'affaires avec lui, dans la charge officielle qu'il occupe, savent le reconnaître. Pour notre part nous pouvons, sans crainte d'être contredit, corroborer ce témoignage en sa faveur.

La presse canadienne-française devrait être plus scrupuleuse quand il s'agit de blâmer les actes d'un de nos compatriotes occupant une charge aussi importante et aussi remplie de responsabilités que l'est celle qu'occupe M. A.-R. Macdonald, comme surintendant du chemin de fer de notre district. Nous nous souvenons encore de la magnifique adresse qui lui fut présentée, il y a deux ans, par la Presse associé de la Province de Québec, et nous sommes étonné de voir qu'un signataire de cette adresse ait consenti à publier dans son journal une correspondance malicieuse contre M. Macdonald et que certainement son auteur n'aurait pas voulu signer de son propre nom.

En tête de cette correspondance, M. le rédacteur de ce journal a bien le soin de dire " que pour sa part il n'a entendu dire que des éloges de l'administration de M. Macdonald. " Dans ce cas, le rédacteur aurait dû exiger au bas de cette correspondance la signature de son auteur. Quand on s'attaque ainsi au caractère d'un homme qui occupe une position aussi importante, l'auteur ne doit pas chercher à se cacher sous un nom de plume ; se servir de son propre nom eut été plus loyal, plus honnête, surtout pour avoir le mot de la réplique, car il répugne toujours de répondre à un inconnu, pour ne pas dire un lâche.

Ce correspondant, *un abonné*, ne précise pas ses accusations, mais il promet de revenir encore à charge contre M. Macdonald et de l'*écraser* à tel point que ce dernier " sera forcé de céder sa position à une autre personne. "

Pour plus de succès, nous conseillons à *un abonné* de mettre son nom à son deuxième éreintement. *Peut-être* réussira-t-il à fuire remplacer M. Macdonald par un Anglais (?); et alors, s'il lui arrive de faire un voyage entre Lévis et Ste-Flavie, il pourra compter le nombre d'employés Canadiens français remplacés par des Anglais : ce n'est pas un reproche que nous voulons faire à ces derniers ; mais ce que nous savons, c'est qu'entre nationaux Anglais, ils savent se protéger et non se jalouser comme il arrive trop souvent entre Canadiens français, d'après l'exemple que nous en fournit *un abonné de l'Electeur*.

Nous n'avons pas de raison particulière à défendre le caractère de M. A.-R. Macdonald, puisque jamais nous n'avons sollicité ou obtenu de lui des faveurs particulières ; mais nous le faisons par devoir, parce que nous reconnaissons en lui un officier intègre et désireux de rendre justice non-seulement au public voyageur mais encore aux employés sous sa conduite, depuis Lévis jusqu'à Ste-Flavie, qui forme partie de

la section du chemin de fer Intercolloial dont il est le surintendant actif et courtois.

CAUSERIE AGRICOLE

HYGIÈNE DES CHEVAUX.—SOINS À DONNER À LEURS PIEDS.

Les soins des sabots du cheval sont plus importants qu'on ne le croit, et la négligence dans leur application amène fréquemment des accidents.

Le dessèchement du pied, par exemple, est le plus souvent un résultat de ce manque de soins. S'il provenait du maréchal, de celui qui ferre le cheval, les quatre pieds devraient en être atteints, tandis que chacun sait combien les pieds de devant y sont plus sujets que ceux de derrière, et que ces derniers, mous et gras, tendent plutôt à se pourrir dans la fourchette.

À l'état sauvage, les quatre pieds du cheval sont également bons ; les pieds de derrière ne séjournent pas constamment dans le fumier, les pieds de devant sont fréquemment baignés dans l'eau des ruisseaux ou les étangs lorsque les chevaux vont boire, et cette humidité est entretenue par la fraîcheur du terrain, où l'abondance des rosées supplée à la sécheresse du jour. Dans les écuries, au contraire, les sabots des pieds de devant constamment au sec, ne sentent l'humidité qu'accidentellement, et une pareille sécheresse est nuisible à la corne : il en résulte peu à peu de la dureté, du resserrement des quartiers par défaut d'élasticité, parfois aussi la corne se fend ou s'écaille.

On emploie vulgairement la graisse pour parer à cet inconvénient de la domesticité du cheval. La graisse seule, le saindoux, a peu d'action sur la dessiccation de la *muraille* (la partie qui entoure le sabot), la graisse coule au lieu de pénétrer la corne. La graisse doit être mélangée à de la térébenthine ou à du goudron (ne pas confondre avec du goudron de gaz.) La meilleure recette d'un onguent de pied ou de graisse pour les sabots est celle-ci :

Prenez parties égales de graisse molle,—cire jaune,—huile de pieds de bœuf ou huile de lin naturelle,—térébenthine ou goudron,—miel, que vous pourrez plus sûrement faire préparer par le médecin vétérinaire.

Vous fondez la cire, vous ajoutez la graisse, puis l'huile. Vous retirez du feu et vous ajoutez la térébenthine et le miel, en ayant soin de remuer jusqu'à ce que la masse commence à se figer. L'emploi modéré de cette graisse entretient une certaine souplesse de la corne ; un graissage trop fréquent est quelquefois nuisible, au lieu de rendre la corne élastique, la grande abondance de graisse rendrait certains cornes trop molles. Il faut graisser après avoir légèrement humecté la corne. Un graissage par semaine est suffisant ; en été, on peut y revenir plus souvent.

Les abondantes et fréquentes onctions de graisse mélangées de noir de fumée sont pour le moins inutiles. La couleur naturelle du sabot est plus belle que cette sale graisse noire.

Pour certains pieds, la graisse est complètement impuissante à préserver de la dessiccation. On a alors recours à la bouze de vache. Le remède est bon, lorsqu'on l'emploie pendant peu de temps, il a même une puissance de pénétration remarquable, mais à la longue